

---

# Fédération Internationale des Mouvements d'École Moderne

*Pédagologie Freinet*

www.fimem-freinet.org  
cafimem@gmail.com



---

## PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FIMEM du 10 octobre 2020

**Lanfranco G.** (CA) fait l'appel des délégués; présents 25 (ANNEXE 1)

Le modérateur de l'assemblée, Juan Carlos "Pato" Lira (MEPA), informe que la parole doit être demandée par voie électronique et présente les tâches de chacun à l'assemblée :

**Présidente (de l'assemblée) :** Teresa Garduño (MEPA)/ suppléante : Pilar Fontevedra (MCEP)

**Modérateur :** Juan Carlos "Pato" Lira (MEPA)

**Secrétariat :** Rémi Brault (ICEM) et Andreia Mascarenhas (REPEF)

**Traduction :** Marguerite Gomez (CA) / Andrea Alemany (ICEM)/ Luis Ricardo (MEPA)

**Scrutateurs :** Simone Bolognini (REPEF) et Marco Esteban Mendoza (MEMM)

**Temps d'intervention :** Sylvie Cartier (CQEM)

**Microphones** (microphones muets car lorsqu'ils s'ouvrent spontanément, le bruit interfère) : Asma Id Babou (AMEM)

**Contrôleurs de présence :** Lanfranco Genito (CA) et Gabi Varaldi (MEPFU).

**Équipe technique :** Lanfranco Genito (CA), Toyo Galicia (MEMM), Marco E. Mendoza (MEMM) et Gabi Varaldi (MEPFU)

**Liste des orateurs :** Gabi Varaldi et Marissa Bravo Beceril (MEMM)

**Inscription au chat :** Elizabeth Antonio (MEMM) et Marcela Pérez (MEMM)

**Facebook en direct :** Toyo Galicia et Gabi Varaldi

Après le rappel des responsabilités, l'Assemblée Générale commence à 14h 18' (h Europe Centrale).

Il est rappelé l'ordre du jour et les temps attribués à chaque point :

1. La discussion sur le rapport moral (40 minutes)
2. La mise à jour des Orientations (100 minutes)
3. Les procédés de fonctionnement pour activer les motions. (40 minutes).

### POINT 1 : LA DISCUSSION SUR LE RAPPORT MORAL

La présidente de l'assemblée (**Teresita G.**) demande une présentation du *Rapport Moral*.

**Mariel D.** ne pensait pas avoir à relire le document, mais plutôt répondre à des questions, des commentaires.

**Sylvie C.** : Il faudrait tenir compte de tout ce qu'on délègue au CA.

**Mariel D.** : Il y aura un vote. C'est le moment de donner son opinion sur le travail du CA.

**Sylvie C.** félicite le CA.

**Teresita G.** : A propos du *Rapport Moral*, il y a une partie qui est la position sur *l'Education virtuelle* pendant la pandémie où il y a des enfants et des professeurs qui travaillent continuellement de cette façon. Alors, il y a 3 motions à propos de cela, du MEPA, du REMFA, du MECEP, REPEF. Ils ont écrit une motion à propos de l'éducation virtuelle en demandant à la FIMEM d'exprimer son avis et d'engager un combat par rapport au libéralisme. Je demande qu'on approuve cette motion.

**Cheikh M.** : J'attire l'attention sur la perte de temps, les intervenants parlant d'une chose qui n'était pas prévue. Il faudrait d'abord présenter le rapport.

**Sylviane A.** : Nous avons un problème de procédure. La présidente de l'assemblée n'est pas autorisée à faire des propositions. Elle est là pour gérer les discussions, les prises de paroles et pour maintenir le calme dans la réunion et je ne comprends pas pourquoi elle fait des propositions de motion alors que ces propositions sont hors sujet et que l'ordre du jour a été accepté. La discussion sur ces motions va venir plus tard.

**Giancarlo C.** : Nous allons voter contre le *Rapport Moral*. Il y a beaucoup de raisons : l'affaiblissement des relations entre le CA et les mouvements, le manque d'organisation de l'AG en Suède, le manque d'écoute de toutes les propositions que les mouvements ont faites : les motions, les débats dans l'AG virtuelle, etc. Nous pensons que ce CA, qui a assuré son travail, a été pris par beaucoup de problèmes, et a fait prévaloir une conception bureaucratique et administrative des travaux pour la FIMEM. Ça ne correspond pas à l'esprit dynamique, populaire et politique de la pédagogie Freinet. C'est pour ça que nous votons contre et solliciterons que les *Orientations* prennent en compte nos motions.

**Mariel D.** : D'accord avec ce que Sylviane a dit. Il faut revenir au *Rapport Moral* et aux appréciations du travail du CA. Après, il faut passer au vote du rapport moral qui est celui de la période 2018-2020 ; Les motions n'étaient pas inscrites à ce moment là.

**Mohamed I.** Demande à Mariel d'entendre les interventions et les appréciations sur le *Rapport Moral* avant de passer au vote.

**Présidente** : On va passer au vote.

**Gabi V.** explique la procédure (ANNEXE 2)

**Vote du Rapport Moral :**

Abstentions : 2

Contre : 6

Pour : 15

**Approuvé**

## **POINT 2 : LA MISE A JOUR DES ORIENTATIONS**

**Mariel D.** a un problème de connexion.

**Sylviane A.** : Je ne vous présenterai pas les *Orientations* parce que vous les avez lues. Les choses sont difficiles en CA parce que vous attendez beaucoup de nous et que vous ne nous offrez pas beaucoup d'aide. C'était pourtant une des propositions que vous avez faites en Suède lorsque vous avez créé les Commissions. Personnellement, j'ai toujours eu l'impression de ne pas pouvoir réaliser ce qu'on attendait de moi.

Certaines Commissions ont bien fonctionné, et ont apporté une aide précieuse et une analyse utile, d'autres ont dormi. Je comprends que vous soyez frustrés par rapport aux motions, mais la commission *Espace Philosophique* n'a pas travaillé par exemple. C'est pour cela que nous avons rajouté à la fin du texte des *Orientations* une demande pour que les Commissions soient prises plus au sérieux par le CA, mais aussi par la FIMEM. Je souhaite qu'après avoir lu le document, vous soyez au clair sur les priorités que vous voulez demander vraiment au nouveau CA.

**Gwenaëlle B.** : L'ICEM voulait rappeler qu'on avait recommandé de présenter les *Orientations* de la FIMEM sous la forme d'un tableau mettant en évidence les liens entre les objectifs généraux que l'on se fixe, les actions

concrètes accompagnées des outils pour les mettre en œuvre. Ainsi la FIMEM peut voir quelles actions sont à mettre en œuvre pour aboutir aux objectifs qui ont été définis.

**Mariel D.** : En 2018, nous avons présenté 10 *Orientations*. Un comité formé de 5 à 11 personnes a proposé des regroupements. Ce sont ces regroupements qui font partie des 5 grandes catégories des *Orientations*. Les *Orientations* ne sont pas à voter. Ce que l'on espère, c'est qu'on ait des idées, des questions, des commentaires, des suggestions à faire dans les 5 catégories.

Le seul point qui sera à voter est le mandat de 2 ans du délégué – agent de liaison (c'est la même chose).

Concernant la proposition de l'ICEM de séparer les objectifs des actions à réaliser, on retient l'idée, mais on n'a pas eu le temps de le faire. C'est une excellente idée dont il faudra tenir compte.

Porte ouverte à notre intelligence collective...

**Cheikh M.** : Mon intervention va porter sur les *Commissions* pour aboutir aux *Orientations*. Nous savons tous qu'aujourd'hui les *Commissions* sont très importantes pour la bonne marche de la FIMEM. Il faudrait que l'on discute sur le pourquoi la majorité des *Commissions* n'ont pas bien fonctionné. Des idées étaient sorties à la dernière AG, des idées peuvent sortir, c'est pourquoi il faut trouver des solutions.

**Gwenaëlle B.** : Pour préciser, ce n'était pas tant pour séparer les objectifs des actions, mais au contraire de relier les objectifs généraux aux actions jusqu'aux outils qu'on va utiliser.

**Alfredo L.** : Je propose que la FIMEM se déclare en faveur de la promotion de la transformation des programmes d'études des pays pour générer une prise de conscience et des actions concrètes contre l'exploitation illimitée des ressources naturelles, en défense de l'air, de l'eau, des espèces animales et végétales de la planète et en DÉFENSE DE LA PLANÈTE.

**Mariel D.** : Je rappelle que les motions – dont celle sur la défense de la planète – seront traitées dans le prochain point.

Je vous rappelle les grandes catégories des *Orientations* :

- Les relations externes
- Les relations entre les mouvements
- Les RIDEF
- Le rôle du CA
- *Brain storming* sur l'organisation des Commissions, les agents de liaison, le traitement des motions

Quelles sont les motions qui pourraient être traitées comme sous-points dans les *Orientations* ?

**La Présidente** : Dans les *Statuts* et dans le *Règlement Intérieur*, il n'y a pas un signe écrit à propos du vote des *Orientations*. L'assemblée décide si elle prend les *Orientations* pour travailler dans les 2 ans. Je demande à l'assemblée d'accepter ou non les *Orientations*. Je ne comprends pas pourquoi le CA dit qu'on ne vote qu'une seule orientation (à propos du temps des délégués).

S'il y a des motions qui peuvent être intégrées aux *Orientations*, c'est très important de le faire, de ne pas les séparer.

**Léonard D.** : L'ICEM propose que sa motion sur la *communication au sein de la FIMEM* fasse partie du point 2 qui s'appelle « relations entre les mouvements ». Je pourrai expliquer pourquoi au moment où nous parlerons des motions.

**Giancarlo C.** : Les catégories qu'a annoncées Mariel sont importantes mais elles ne sont pas suffisantes. C'est comme un tissu. Un tissu a la nécessité d'avoir une trame mais aussi des chaînes pour se tenir. Il nous manque quelque chose qui nous réunis, une vision peut-être. Cette vision, c'est le rôle politique de la FIMEM – pédagogie-politique. C'est ce qui différencie Freinet de la pédagogie Montessori, par exemple. Beaucoup de personnes nous demandent « Mais qu'est-ce que la FIMEM ? Qu'est-ce qu'elle propose ? Que dit la Pédagogie Freinet pour les problèmes d'aujourd'hui ? » Les motions que nos mouvements ont présentées sont un essai.

**Pilar F.** : Tous les mouvements connaissent le document envoyé par le CA. Nous ne sommes pas ici pour faire un *brainstorming*, nous sommes ici pour que les délégués disent ce que leur mouvement a à dire. C'est ce que nous faisons.

**Gabi V.:** Les *Orientations* sont données et l'Assemblée est là pour les enrichir. Le groupe de langue espagnol-italien-etc. a fait une synthèse et ce serait facile de les soumettre au vote. Il faudrait qu'on aboutisse au vote des motions.

**Sylviane A. :** Premièrement, on a dit qu'on ne prenait la parole qu'une fois par séance, il n'y a donc pas de raison que certains la prennent plusieurs fois sur ce thème.

Deuxièmement, c'est la deuxième fois que la présidente ne respecte pas les règles de sa charge et qu'elle prend la parole en son nom propre ou celui de son mouvement, ce n'est pas ainsi qu'on conduit une assemblée générale.

**Gabi V. :** Sylviane a pris la parole 2 fois, Mariel 3 fois, Giancarlo 2 fois, Tere 2 fois. On doit arrêter la liste des intervenants. Est-ce que vous êtes d'accord ?

**Mariel D. :** Je suis d'accord, mais quand il y a des explications à donner, qu'on puisse intervenir.

Je voudrais juste rappeler que le CA trouvait que toutes les motions (il y en a à peu près 20) des groupes de travail, on les trouve super importantes et qu'elles doivent être traitées sérieusement, correctement et doivent être discutées longuement. C'est la raison pour laquelle on propose la procédure pour les *Orientations* : en gros, est-ce qu'il y a des choses qui manquent là-dedans ? Ou qu'il faudrait enlever ? Je pense que les motions devront être traitées autrement parce qu'on n'aura pas le temps à cette AG de parler de chacune des motions.

**Giancarlo C. :** Ces motions sont connues depuis au moins un mois et demi, peut-être plus. Si voulez, je peux présenter les motions du groupe de langue. En revenant à la métaphore du tissu, ce qui manque, c'est le réseau des délégués parce que les *Commissions*, le CA sont isolés. Alors, je propose de parler du réseau des délégués et des motions.

**Hortensia F:** Je suis d'accord avec la proposition de Giancarlo, qu'on présente les différentes motions. Comme Tere en qualité de présidente ne peut pas présenter, c'est moi qui vais présenter la motion sur *L'éducation en temps de pandémie*. On peut afficher la motion.

Hortensia résume la motion du MEPA : la FIMEM dénonce et s'exprime contre la logique des gouvernements et les intérêts commerciaux des entreprises informatiques qui proposent que l'école remplisse tous ses objectifs pendant la pandémie, en exerçant une pression autoritaire sur les étudiants et les enseignants, sans reconnaître la situation d'inégalité dans laquelle vivent actuellement les gens dans le monde.

**Mohamed I. :** Depuis 2018, après la rencontre en Suède, le groupe marocain avait noté dans sa réunion une certaine divergence dans les mouvements, mais toutes ces divergences sont positives. Nous remercions tous les mouvements qui ont fait un travail excellent pour les motions. Maintenant que les délégués vont travailler ensemble, dans cette situation très difficile du Covid-19, on voit très bien qu'il est nécessaire de continuer chaque mois – c'est une proposition que nous vous faisons – les délégués travaillent le dernier dimanche de chaque mois. Nous devons faire une nouvelle feuille de route que nous devons tous préparer, avec nos divergences et avec nos problèmes. Nous vivons dans ce Covid et il y a un retour en arrière pour la démocratie. Les autorités nous ramènent au point de départ où l'école publique est négligée. La dictature est revenue dans les pays du sud.

**La présidente :** Je ne suis pas d'accord à propos de ce qu'on a dit que j'avais participé en tant que membre d'un mouvement. J'ai participé en tant que présidente de l'assemblée, j'ai droit d'y participer à ce titre.

Je demande qu'on ferme la liste des interventions et qu'il y ait un vote sur les *Orientations*. On ne peut pas sortir de cette assemblée sans savoir ce qu'il en est, le nouveau CA en a besoin pour travailler. Et on prend les 30 minutes qui restent pour les motions, c'est ce qui était prévu.

**Anna d'A. :** Je voulais poser une question à l'assemblée : quelle relation entre le *Rapport Moral* et les *Orientations* ? A mon avis et selon celui de mon groupe de langue, les *Orientations* représentent le cœur du travail du CA et des mouvements. Il faut donc voter les *Orientations*, c'est le mandat que l'assemblée consigne au nouveau CA. Les motions sont liées aux *Orientations*, il faut se donner du temps pour en discuter.

**Mariel D. :** Ecrivez dans le chat si vous n'avez plus droit à des interventions.

Nous en sommes au point 2 . Ce serait intéressant de voir si en général on adopte les *Orientations* et on doit voter sur le mandat des délégués. Après on passera au point 3 et on vous proposera un traitement pour toutes les motions. Mais il ne faut pas mélanger le point 2 et le point 3.

**La présidente :** Si je lis les commentaires de différents membres de l'assemblée, on dit que c'est très important le travail sur les motions. Alors on passe au vote sur les *Orientations* puis au vote sur le rôle des délégués pour continuer le travail.

**Vote des *Orientations* :**

Abstentions : 3

Contre : 0

Pour : 22

**Approuvé**

**Vote pour que le travail des délégués soit maintenu jusqu'à la prochaine RIDEF :**

Abstentions : 4

Contre : 0

Pour : 20

**Approuvé**

**POINT 3 : LES PROCEDES DE FONCTIONNEMENT POUR ACTIVER LES MOTIONS.**

**Mariel D. :** Je vais juste vous lire ce que propose le document qui concerne le traitement des motions. On propose que chaque groupe auteur (la REMFA, le groupe espagnol et italien, l'ICEM) dise dans quelle catégorie ils veulent que ce soit traité (dans les *Orientations* ? dans les *Commissions* ?,...)

**Alfredo L.** demande une déclaration de la FIMEM pour la pratique de la démocratie et la justice sociale à l'école.

**La présidente :** Mariel propose que pour chaque motion, il soit décidé si on accepte la procédure : dire si la motion doit être travaillée dans une commission, si c'est une déclaration qu'on va voter maintenant ou si c'est le travail du CA et des *Orientations*. Est-ce que certains sont contre cette proposition ?

**Lanfranco G. :** Je dis que la proposition de Mariel n'est pas la proposition de l'ancien CA. L'ancien CA a fait un document qu'il a envoyé cette nuit à toutes les personnes de cette assemblée. Je pense que c'est la proposition officielle du CA qui doit être votée, et non celle de Mariel.

**Mariel D. :** Effectivement, ce n'est pas tout à fait la même. Alors, il faut que Lanfranco présente celle que vous avez reçue.

**La présidente :** D'accord, on prend celle que vous avez envoyée. Il n'y a plus de double proposition.

La proposition est présentée par Lanfranco en partage d'écran (**ANNEXE 3**) avec les Commissions (**ANNEXE 5**)

**La Présidente :** Je propose qu'on présente les motions une par une et qu'on vote si on continue le travail après ou non sur chaque motion. Sinon, on va finir cette assemblée sans la présentation synthétique des motions. Si quelqu'un n'est pas d'accord, il lève la main, il intervient, mais le plus court possible.

...

Chaque orateur peut présenter sa motion et on peut accepter, on peut dire : « On la travaille avec telle commission, avec le CA... » et tout ce que vous voulez à propos de ces motions, mais très brièvement. Après, on dit si c'est accepté ou non et on continue cette assemblée avec les motions approuvées.

**Glaucia F.:** Je suis d'accord pour qu'on vote les motions.

**Mohamed I.** : Nous avons un problème sur toutes les motions : qu'est-ce que ça veut dire la justice sociale ? Qu'est-ce que ça veut dire l'éthique ? Nous voulons que ces termes soient explicités dans les annexes de ces motions.

**Giancarlo C.** : Par exemple, « éthique », ça veut dire « éthique publique », la responsabilité partagée par tout le monde. Je peux présenter les motions.

Toutes les motions sont jointes (**ANNEXE 4**)

Présentation des synthèses des motions et vote :

#### **A) Les motions MCE-MCEP-MEPA-REPEF**

Elles sont présentées par Giancarlo C. en espagnol et à l'écran en français et anglais.

##### **1) RÔLE POLITIQUE DE LA FIMEM**

Nous demandons à la FIMEM et en particulier au CA d'assumer la responsabilité de s'opposer publiquement aux différentes formes d'oppression et de marginalisation, à la violation des droits d'une pluralité de sujets : enfants, adolescents, femmes, groupes ethniques, migrants et peuples opprimés et privés de droits, personnes handicapées, militants affectés par leurs opinions ou leurs actions de défense des droits humains,

##### **Vote**

Abstentions : 0

Contre : 0

Pour : 21

**Approuvé**

##### **2) UNE ÉCOLE SOLIDAIRE ET INCLUSIVE EN TEMPS DE PANDÉMIE**

Nous proposons aux membres de la FIMEM d'étudier les effets de l'enfermement par le PANDEMIC COVID 19 sur la population scolaire, en particulier les plus marginalisés, en analysant les formes de compensation psychologique, les stratégies pour refaire et retravailler émotionnellement et relationnellement la période passée, pour compenser le manque de socialisation, pour stimuler un travail de projection vers des futurs possibles et souhaitables.

**Approuvé à l'unanimité - 24 voix**

##### **3) ORGANISATIONS FIMEM**

Nous demandons à l'Assemblée Générale de la FIMEM de commenter la définition d'un organigramme opérationnel différent de la FIMEM, en votant un changement dans les *Statuts* et le *Règlement Intérieur* qui inclut les fonctions et les attributs du *Réseau des Délégués*, les *Commissions Internationales*.

##### **Vote**

Abstentions: 0

Contre : 0

Pour : 23

**Approuvé**

##### **4) LA POLITIQUE BUDGÉTAIRE**

Nous demandons à la FIMEM d'étudier les formes d'organisation et de fonctionnement de la solidarité et de la coopération RIDEFS afin de faire face aux inégalités qui se multiplieront avec la crise économique mondiale. En outre, ils devraient approfondir l'étude des pratiques dans les écoles du mouvement national d'organisation et demander la participation réelle et concrète des bénéficiaires de la solidarité de la FIMEM.

##### **Vote**

Abstentions : 0

Contre : 0

Pour : 23

**Approuvé**

## **5) LA DÉFENSE DE LA PLANÈTE.**

Il est proposé que la FIMEM se déclare en faveur de la promotion de la transformation des programmes d'études des pays afin de générer une prise de conscience et des actions concrètes anti-consommation au sein de la population, contre l'exploitation illimitée des ressources naturelles pour la défense de l'air, de l'eau, des espèces animales et végétales de la planète.

**Vote**

Abstentions : 0

Contre : 0

Pour : 23

**Approuvé**

## **6) L'ÉQUITÉ ET LA JUSTICE SOCIALE.**

Nous demandons une déclaration de la FIMEM pour construire et pratiquer l'éthique de l'équité, de la démocratie et de la justice sociale à l'école avec l'intention de travailler ensemble pour que tous les enfants et adolescents aient une vie digne afin d'apprendre.

**Vote**

Abstentions : 0

Contre : 0

Pour : 24

**Approuvé**

## **B) Motion du MEPA**

Motion présentée par Hortensia en espagnol et à l'écran.

## **7) POSITION DU MEPA SUR LA PANDÉMIE :**

La FIMEM doit s'élever contre la logique des gouvernements et les intérêts commerciaux des entreprises informatiques qui prétendent que l'école doit remplir tous ses objectifs pendant la Pandémie en exerçant une pression autoritaire sur les étudiants et les enseignants, sans reconnaître la situation inéquitable dans laquelle vivent les gens dans le monde aujourd'hui.

**Vote**

Abstentions : 1

Contre : 0

Pour : 24

**Approuvé**

## **C) Motion de la REMFA**

Motion présentée par Giancarlo C. et à l'écran.

## **8) POSITIONS DE LA REMFA**

1) La FIMEM doit défendre publiquement le droit de tous les enfants et jeunes à une école publique laïque, publique, critique, libre et émancipatrice où ils peuvent exercer leur liberté de pensée et d'action.

2) La FIMEM doit déclarer que l'éducation virtuelle offerte dans le cadre de la pandémie nuit aux enfants et aux jeunes les plus marginalisés dans tous les pays et est source d'inégalités.

3) La FIMEM s'engage à défendre et à exercer la démocratie au sein de notre organisation et en particulier dans les assemblées, en garantissant la discussion et l'analyse de toutes les questions qui nous concernent.

4) La FIMEM se manifeste contre la société du capitalisme financier néolibéral et pour la défense de la souveraineté alimentaire des peuples et la protection de l'environnement.

5) La FIMEM s'engage à dénoncer les violations des droits de l'homme, en particulier celles liées à l'éducation.

**Vote**

Abstentions : 1

Contre : 0

Pour : 23

**Approuvé**

**D) Motions de l'ICEM**

**9) ACTIONS À MENER FACE AUX POLITIQUES MIGRATOIRES**

**Karine J.** : Cette motion fait suite au manifeste pour dénoncer les politiques migratoires qui a été voté en AG FIMEM en Suède en 2018. Celui-ci demandait de relayer auprès de diverses instances nationales et internationales. L'ICEM a envoyé au ministère de l'intérieur français et pour information à tous ses partenaires syndicaux et associatifs ainsi qu'aux euros députés français. Nous n'avons eu aucun retour de leur part. Cette motion met en avant à la fois l'éducation et à la fois la scolarité pour tous les enfants des familles migrantes ainsi que la protection des mineurs isolés. La situation n'a pas changé depuis 2018 pour les enfants étrangers et leurs familles et même s'est aggravée. L'ICEM souhaite poursuivre plus concrètement et assurer par la FIMEM un suivi de ce manifeste de Suède.

Il est important que la FIMEM puisse prendre position à l'égard des conséquences précarisantes et maltraitantes des politiques migratoires mondiales sur l'éducation des enfants. Il est aussi important de diffuser et de construire des actions concrètes et leur suivi avec des partenaires extérieurs, des organismes internationaux et au sein de la FIMEM.

Nous soumettons l'idée d'un travail au sein de *Commissions* déjà existantes.

**Vote**

Abstentions : 1

Contre : 0

Pour : 20

**Approuvé**

**10) MOTION « COMMUNICATION AU SEIN DE LA FIMEM »**

**Léonard D.** : La motion "Communication" présentée par l'ICEM a pour objectif de permettre aux différentes composantes de la FIMEM de travailler entre les Rides : mouvements, CA, Commissions, chargé(e) s de mission, etc. Actuellement, nous estimons que les moyens de communication au sein de la FIMEM sont en concurrence. Ni les usages ni les destinataires de ces moyens de communication ne sont clairement définis pour une utilisation par la FIMEM et on ne sait pas qui en a la maîtrise.

*Intervention de Sylvie C. par rapport au temps de parole.*

Nous proposons que la FIMEM confie à la commission n°1 (« Communication ») l'organisation de la communication entre les mouvements et les différentes composantes de la FIMEM en coordination avec le CA, ce qui n'est pas le cas actuellement.

**Lanfranco G.** : J'ai bien étudié la proposition de cette motion parce que, avec le CA, nous avons eu beaucoup de correspondance avec Rémi - non avec la commission, seulement avec Rémi. Je pense que beaucoup de



choses qui sont écrites dans cette motion ne sont pas vraies. Les problèmes de la communication dans la FIMEM ne dépendent pas de l'organisation mais dépendent des personnes qui ne sont pas capables de bien communiquer. Il y a autre chose : la commission ferait un peu le travail du CA, alors qu'elle est née pour la relation entre les mouvements – je pense que ce travail la commission l'a très bien fait. Il y a nécessité d'un approfondissement.

**Marguerite G.** : Je voudrais donner un point de clarification. Ce qu'a présenté Léonard n'est pas la motion sur le site sur laquelle ont communiqué Lanfranco et Rémi. On ne demande pas de voter les 4 items qui étaient donnés. Léonard a fait comme proposition comment on peut traiter ce sujet. Je relis la proposition « Nous proposons que la FIMEM prenne en compte cette question de communication et que ce soit travaillé conjointement par le CA et la *Commission 1*. » Ce n'est pas la même chose.

**Cheikh M.** : Cette commission communication est très importante pour la FIMEM. Cependant il nous faut clarifier son rôle et celui du CA en matière de communication. Heureusement, Marguerite a précisé que le CA et la commission y travailleront conjointement. Il faudrait l'intégrer avant de voter.

**Gabi V.** : Pour le moment, c'est la *Commission Communication* qui a la parole, mais ça devrait s'appliquer à toutes les commissions. C'est un processus qui a démarré en Suède et il devrait y avoir plus de participation et de coordination entre le CA et les commissions.

Je suis persuadée que les commissions ne peuvent pas remplacer le CA, mais il y a une évolution pour que le travail soit distribué au sein des commissions.

**Lanfranco G.** : Il n'y a pas nécessité d'une motion pour établir une collaboration entre les *Commissions* et le CA.

**Mariel D.** : Pour chaque commission, il y a déjà un membre du CA qui travaille avec le coordonnateur. Son rôle pourrait être amplifié, mais c'est déjà comme ça. Il faudrait revenir à la proposition de Léonard.

**Gabi V.** : Les *Commissions* ont fonctionné, mais elles doivent avoir un soutien au sein de l'AG.

**Présidente** : Nous avons entendu les différentes participations à propos de cette motion. Comme toutes les autres motions, elle a le droit d'être votée. Léonard, peux-tu répéter le texte de la motion ?

**Léonard D.** : La motion de l'ICEM est présente depuis le mois de mai sur le site de la FIMEM. Je suis en train d'expliquer pourquoi cette motion est là, à quoi elle sert. Voici la proposition de l'ICEM :

« La FIMEM confie à la commission 1 l'organisation de la communication entre les mouvements et les différentes composantes de la FIMEM en collaboration avec le CA. » Parce que certaines décisions sont contradictoires entre la commission et le CA : en matière de communication, il y a trop de listes, quand on envoie un message, on ne sait pas où il va... La proposition est que la FIMEM laisse travailler la commission 1 en collaboration avec le CA.

#### **Vote**

Abstentions : 1

Contre : 0

Pour : 20

#### **Approuvé**

Remerciements, etc.

**Iuan Carlos L.** demande s'il y a quelque chose sur la RIDEF 2024.

**Mohamed I.** : D'habitude, à la fin de l'AG, il y a un relais entre le pays organisateur de la RIDEF et le pays qui attend la RIDEF suivante. On va mettre la main dans celle de Mariel, le Québec, en cette fin de RIDEF 2020, et on se retrouve dans la RIDEF 2022. Nous sommes très contents parce que la réussite de l'AGbis a une grande influence sur ce qu'il va advenir en 2022. Bienvenue au Maroc en 2022.

**Cheikh M.** : J'aurais souhaité que l'on parle un peu de la RIDEF 2022, qu'on puisse poser quelques questions à Mohamed.

**Hortensia F.** demande s'il y a un pays qui se propose pour la RIDEF 2024.  
Le MEPA propose de l'organiser à Oaxaca (Mexico).

La proposition du Mouvement mexicain pour que la RIDEF 2024 ait lieu au Mexique, à Oaxaca, est enregistrée !

**Mariel D.** félicite l'Assemblée et tous ceux qui ont participé aux comités organisateurs ;

**La Présidente Teresita G.** félicite également le travail collectif et rappelle l'impossibilité de séparer la pratique pédagogique de la pensée sociale et politique, souligne que nous savons combien l'environnement social influence l'enfance et peut bien souvent annihiler tous nos efforts, ainsi que la nécessité de l'engagement social de l'enseignant. Elle lit un texte de Freinet de 1939.

Une pensée toujours actuelle comme cet extrait où il expose les devoirs de l'éducateur :

*Nous n'avons pas l'habitude, on le sait, de séparer le devenir pédagogique de toutes les considérations sociales et politiques qui le conditionnent. Et nous les mettons à la place qu'elles doivent avoir, parmi les premières, car nous savons trop à quel point le milieu social influence de façon décisive – en bien ou en mal – l'enfance à laquelle nous nous dévouons, et comment il annihile bien souvent tous nos efforts.*

*Lutter pour l'avènement d'une société pour laquelle l'enfant pourrait se développer au maximum, le plus humainement et le plus harmonieusement possible, créer le climat favorable à l'épanouissement que nous souhaitons et que nous préparons est un des premiers devoirs pédagogiques. [...]*

*L'éducateur conscient est d'abord un homme socialement éduqué et actif, qui lutte dans les organisations sociales, syndicales et politiques, pour la préparation de terrain favorable au travail pédagogique subséquent.*

1939, Congrès annuel de la Ligue pour l'Éducation nouvelle « Les éducateurs et la réalisation de l'idéal démocratique ».

L'assemblée se termine à 19h 25' (heure Europe Centrale).

Le Président  
Lanfranco Genito



La Secrétaire  
Gláucia Ferreira

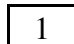


## ANNEXES

1	DELEGEES			
	NOME	MOUVEMENT	PAYS	P
1	Brigitta Kovermann	FKEV	Alemania	
2	Hartmut Glänzel			
3	Wanda Grünwald	FREINO	Autriche	
4	Henri Landroit	EPB	Belgique F.	
5	Katrien Nijs	FBV	Belgique N.	
6	Ghislain Coffi Ballo	ABEM	Benin	1
7	Simone Bolognini	REPEF	Bresil	1
8	Antoaneta Kalenderova	MEBM	Bulgarie	
9	Nikiema Karim	MBEM	Burkina F.	1
10	Mboui Abesso Monique Marianne	AECEMO	Cameroun	1
11	Sylvie Cartier	CQEM	Canada	1
12	María Mercedes Núñez Flores	MFC	Chile	1
13	Kowame Koffi Basile	AIEM	Côte d'Ivoire	
14	Alfredo López Serrano	MCEP	Espagne	1
15	Sophia Solahlou	SKASIRHEIO	Grece	
16	Gwenaëlle Bérillon	ICEM	France	1
17	Karine Jaffré			1
18	Léonard De Léo			1
19	Nicolas Mathey			1
20	Joël Potin	AdF	International	1
21	Giancarlo Cavinato	MCE	Italie	1
22	Marta Fontana			1
23	Anna D'Auria			1
24	Miki Igari	GGUJ	Japon	1
25	Asma Id Babou	AMEM	Maroc	1
26	Teresita Garduño Rubio	MEPA	Mexique	1
27	Marco Esteban Mendoza Rodriguez	MMEM		1
28	Justyna Gorce-Bałut	PSAPCF	Pologne	
29	Elena Klepneva	AREM	Russie	
30	Cheikh Makhtousseseck Seck	ASEM	Senegal	1
31	Sadikh Diaw			1
32	Raija Törnroos	KAP	Suede	1
33	Andi Honneger	FGS	Suisse	
34	Traore Salifou	MOUVEN	Togo	1
35	Hodohalo Patchidi (Florence)			1
36	Gabriella Varaldi	MEPFU	Uruguay	1
		28	27	25

ayants droit 36; présents 25 (69%)

 absent

 1 present

 1 physiquement absents, qui ont délégué

## **ANNEXE 2 - RÈGLEMENT 10 octobre 2020**

### ***Soyons tous et toutes les bienvenues à la dernière réunion virtuelle de cette Assemblée Générale 2020***

*Nous sommes tous conscients du caractère délicat de cette occasion d'exercer notre PARTICIPATION DÉMOCRATIQUE, même si elle a ses limites. Notre sens des responsabilités, et l'importance de la FIMEM et de la pédagogie populaire de Freinet nous permettront d'atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés, et certaines propositions, bien qu'importantes, doivent être reportées.*

**Date :** 10 octobre 2020

**Heure :** 7h Mexique / 8h Canada / 9h Uruguay, Brésil, Chili / 12hs Senegal/ 13h Cameroun, Maroc / 14h Europe centrale/ 15h Grèce /21hs Japon

**Plate-forme :** Plateforme Zoom du MEMM - Mexique - Le lien sera envoyé par le MEMM

### ***Quelques éléments d'organisation pour permettre plus de facilité et de fluidité :***

#### **1. Lorsque vous entrez dans la salle ZOOM :**

- Les participants et participantes entrent déjà identifiés avec: nom/pays/mouvement, 30 minutes avant le début dell'AGV
- Ils et elles écrivent également dans le tchat leur nom, pays et mouvement.
- Quiconque quitte l'assemblée écrit dans le chat qu'il part et le contrôleur de présence vérifie l'entrée et la sortie pour un pointage plus efficace.
- Au début, 15 minutes avant l'AGV, les microphones seront ouverts pour l'accueil et la rencontre.
- Après les salutations et 15 minutes, les microphones seront tous coupés, sauf pour le président, le modérateur et l'orateur.
- Chaque participant et participante doit vérifier que son microphone est fermé et ne l'ouvrira qu'à son tour de parole. Veuillez noter que chaque fois que vous sortez ou entrez dans la visioconférence (en raison d'une mauvaise connexion), votre microphone s'ouvre. Vous devez contrôler cela pour éviter toute interférence.
- Toutes les caméras doivent être toujours ouvertes. C'est la seule façon de se regarder et de se rendre compte qu'il y a quelqu'un de l'autre côté.
- Les personnes non identifiées et dont la caméra est fermée seront retirées de la réunion, pour des raisons de sécurité, après un avertissement dans le chat individuel.

#### **2. Demandes de parole et interventions :**

- Dans une telle situation particulière, afin de simplifier les procédures, les non délégués qui veulent faire une intervention se mettent d'accord avec un délégué de leur propre mouvement, qui intervient en leur nom.
- Les discours sont prononcés en dans les langues officielles (anglais, français, espagnol);
- Nous traitons de dossiers et d'activités. Nous ne portons pas de jugement sur les personnes
- Pour demander la parole, seul l'outil de la main numérique (main bleue) sera utilisé.
- Celui qui dispose de la liste des intervenants et intervenantes annoncera les trois noms qui suivront chaque intervention.
- Le temps de présentation d'un point sera limité à 3 minutes et ensuite, chaque intervention limitée à une minute. Le gardien du temps vous annoncera lorsqu'il restera 20 secondes. A la fin des 3 minutes, le modérateur est autorisé à fermer le microphone de l'orateur.
- Il est important que nous respections le temps de parole, que nous ne répétions pas les mêmes idées. Nous devons comprendre que le temps est précieux, que donc d'autres personnes souhaitent aussi s'exprimer et que c'est leur droit. Soyez donc bref, concis.
- Les interventions doivent permettre la traduction (le temps s'arrête à chaque traduction, l'intervenant ou l'intervenante disposera donc d'1 minute entière).
- Les interventions sur un même sujet ne peuvent pas toujours être attribuées aux mêmes personnes. Il est possible que le modérateur invite à ne pas monopoliser la parole, si ceux qui prennent la parole l'ont déjà fait plus de deux fois.
- Les interventions doivent être en rapport avec le sujet traité. Si ce qui doit être dit n'est plus d'actualité ou si ça n'est pas encore le moment, il vaut mieux baisser la main et la relever au bon moment le cas échéant. Dans le cas contraire, la discussion sur le sujet s'égaré et devient confuse.
- être patient
- essayer d'être confiant, sans agressivité, cela aiderait beaucoup.
- Nous devons gagner en assurance et ne pas nous rendre vulnérables.

### **3. A propos des sujets à débattre**

- Les participants et participantes sont invitées à lire les documents présents sur le site web de la FIMEM ces jours-ci, afin de simplifier les échanges et gagner le temps.
- Pour chaque sujet, il y a une phase de discussion et une éventuelle phase de vote s'il n'y a pas de consensus.

### **4. Vote**

- Il n'y aura pas de vote à bulletin secret pour le moment, il n'y aura donc pas de salle spéciale pour les délégué·es.
- Le vote se fera à main levée numérique (main bleue), qui doit rester levé jusqu'à ce qu'on demande de le baisser; les mouvements qui ont des délégués avec le plus de voix seront appelés oralement
- Le Président invite d'abord celles et ceux qui votent en s'abstenant, puis celles et ceux qui votent "contre" et enfin celles et ceux qui votent "pour".
- Les scrutateurs vérifient que les totaux des votes ne comportent pas d'erreurs.
- Le Président fera un bilan des résultats à la fin de chaque vote, afin que tout soit clair.

### **ANNEXE 3- PROPOSITION POUR LE TRAITEMENT DES MOTIONS**

**Critère d'inspiration** : généralement, d'une Rided à une autre, les contacts entre les participants de la Fimem sont considérablement réduits. Le processus proposé pour cette première AG virtuelle a déjà permis de mobiliser plusieurs membres de la Fimem...et ce, sans Rided.

Un mécanisme est proposé qui met en marche un chemin articulé, favorisant l'échange coopératif entre les différentes réalités - groupes Fimem, pour une relation plus grande et meilleure et une plus grande vivacité entre les deux Rideds, avec un développement plus poussé des fonctions des différentes Commissions.

**Sujets-groupes concernés** : les groupes qui fonctionneront peuvent être divers : mouvements, Commissions (également nouvelles), groupes linguistiques, autres..

Ces mesures sont proposées :

**A) Connaître les motions** : Tous les participants reçoivent les textes des motions des auteurs (ICEM, MCE, MCEP, ...et REMFA) et les trouvent également sur le site web, en choisissant celles qui les intéressent le plus

**B) Contact avec les mouvements** qui les ont proposés : des informations sont demandées, des doutes sont dissipés, des perspectives sont émises.

**C) Phase d'étude et de réflexion** : les groupes travaillent, réfléchissent, se confrontent, émettant des hypothèses sur d'autres scénarios possibles, en tenant compte également de la connaissance de leur propre réalité dans laquelle ils opèrent, peut-être même avec la participation des écoles.

**D) Présentation du travail**, aux Mouvements, par les groupes à travers non seulement des textes écrits, mais toute une série de stimuli audiovisuels, à publier également sur le site Internet de la Fimem.

**E) Débat en AG et vote sur les motions** :

avec au moins 2 possibilités

a) par un vote écrit (en ligne) sur la proposition (éventuellement enrichie), et non sur une description unique du contexte

b) Lors d'une réunion en présence, à une date à déterminer, le plus tôt possible...

**F) Reconnaissance des Commissions** : De la manière et au moment appropriés

## **ANNEXE 4 - LISTE DES MOTIONS**

### **A) -MOTIONS MCE-MCEP\_MEPA-REPEF**

<https://www.fimem-freinet.org/fr/node/3870#attachments>

#### **1- RÔLE POLITIQUE DU FIMEM**

#### **2- L'ECOLE SOLIDARIE ET DE L'INCLUSION EN TEMPS DE PANDÉMIE**

#### **3- LES ORGANISATIONS FIMEM**

#### **4- LA POLITIQUE BUDGÉTAIRE**

#### **5- LA DÉFENSE DE LA PLANÈTE.**

#### **6- TRANSFORMATION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES**

#### **7- DÉCLARATION DE LA FIMEM POUR LA DÉFENSE DE LA PLANÈTE**

### **B) - POSITION MEPA SUR LA PANDÉMIE**

<https://www.fimem-freinet.org/fr/node/3847>

### **C) -POSITION DE LA REMFA**

<https://www.fimem-freinet.org/fr/node/3818>

### **D) - ACTIONS À MENER FACE AUX POLITIQUES MIGRATOIRES (ICEM)**

<https://www.fimem-freinet.org/fr/node/3813>

### **E) - LA COMMUNICATION AU SEIN DE LA FIMEM (ICEM)**

<https://www.fimem-freinet.org/fr/node/3812>

## **ANNEXE 5- LISTE DES COMMISSIONS**

**qui pourrait être impliqué dans le "traitement des requêtes".**

01 - Communications entre les Mouvements de la Fimem

06- Organisation pérenne des Ridesf

07 - Relations extérieures

09 - Droits de l'enfant et de l'adolescent

10 - Espace philosophique

11 - Politiques éducatives actuelles

12 - Droits et égalités des sexes

### ***Autres Commissions possibles***

- Protection de l'environnement

- L'enseignement coopératif à distance